

ADDENDA

Modification le 2014-0610

Page 9

Dans le cadre des activités de concertation qu'elle a menées ces dernières années, la Conférence régionale a constaté qu'en Abitibi-Témiscamingue, la gestion des ressources minérales doit permettre, notamment, d'assurer le legs d'un milieu de vie sain et prospère aux collectivités minières de même que la pérennité de l'industrie minière en assurant sa compétitivité sur le plan mondial.

La Conférence régionale a mis sur pied le Comité de maximisation des retombées économiques des projets majeurs en Abitibi-Témiscamingue (ComaxAT). Le ComaxAT vise à favoriser la concertation et la synergie des intervenants de l'Abitibi-Témiscamingue afin de développer des stratégies et des outils performants pour que les entreprises et les travailleurs de la région profitent au maximum de la réalisation des travaux majeurs. Nul doute que le projet Dumont fait partie de la catégorie des projets majeurs qu'aura vus la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Fort d'une expérience d'une douzaine d'années, le ComaxAT a su développer, au fil des ans, des outils pertinents pour maximiser les retombées économiques, notamment le Guide des bonnes pratiques en matière de retombées économiques régionales des projets majeurs en Abitibi-Témiscamingue ainsi que le Guide de présentation des retombées économiques des projets majeurs en Abitibi-Témiscamingue.

La participation des entreprises de la région à la construction du projet Dumont permet de contribuer à la pérennité de l'industrie minière de la région en assurant sa compétitivité sur le plan mondial.

RECOMMANDATION

La Conférence régionale souhaite que la compagnie Royal Nickel Corporation de procède à la signature, et subséquemment à la mise en œuvre, du Guide des bonnes pratiques en matière de retombées économiques régionales des projets majeurs en Abitibi-Témiscamingue. La Conférence régionale souhaite que le BAPE inscrive cette recommandation dans son rapport comme mesure supplémentaire d'acceptabilité sociale du projet.

La Conférence régionale félicite Royal Nickel Corporation pour sa manière de travailler à une meilleure compréhension de son projet d'exploitation grâce au processus d'information et de consultation publique qu'elle a déployé auprès des communautés impactées et de ses partenaires. Elle l'invite également à poursuivre ses efforts d'innovation en matière de participation de la population à son projet. C'est sur la base de cette saine communication que la Conférence régionale souhaite que la compagnie collabore avec le ComaxAT à systématiser la communication sur les opportunités d'affaires qu'offre le projet aux entreprises régionales et à quantifier les résultats en lien avec la maximisation des retombées économiques régionales.

Dans le cadre de ses consultations sur le domaine minier des dernières années, la Conférence régionale constate que pour la population de l'Abitibi-Témiscamingue, les préoccupations sur l'après-mine débordent la question de la restauration des sites